Les coupes totales, les chemins forestiers et certaines coupes partielles dans la forêt privée ont été mise à jour en utilisant les images "LANDSAT THÉMATIC MAPPER" suivantes:
30 juillet 84 - 07 juillet 87 - 16 juin 91.
L'année de la coupe est celle de l'image TM utilisée.

Compil. for.: 8603-8913-9502-5542

À jour public: avril 1995
À jour privée: 1991

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire: pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, Télésiège, Téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou tassé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Ennoiement, tare, formation glacière
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — — à sapin et épinette blanche	R (E)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — — avec bouleau blanc et/ou pin rouge	R (BP)
— — — à pin rouge	R (PR)
— — — à pin blanc	R (PB)
— — — à thuya (cèdre)	R (T)
— — — à peuplier	R (PE)
— — — à mélèze (pinsonnière)	R (L)
Pessière	R (E)
— — — à thuya et/ou thuya rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	R (E)
— — — à thuya (cèdre)	R (T)
— — — à sapin	R (SA)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — — à pin rouge	R (PR)
— — — à pin gris	R (PG)
— — — à épinette	R (E)
— — — (plantation d'épinette blanche)	(EB)
— — — (plantation d'épinette de Norvège)	(EN)
— — — (plantation d'épinette noire)	(EN)
— — — (plantation d'épinette rouge)	(ER)
Sapinière	R (SA)
— — — à sapin et/ou thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse	R (SA)
— — — à thuya (cèdre)	R (T)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — — à pin rouge	R (PR)
— — — à pin gris	R (PG)
— — — à mélèze	R (L)
— — — à épinette	R (SAE)
— — — (plantation de sapin baumier)	(SAB)
Pinède à pin blanc	R (PB)
— — — avec pin rouge	R (PB)
— — — avec thuya (cèdre occupant plus de 75% de la portée résineuse)	R (PB)
— — — avec thuya (cèdre)	R (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — — avec mélèze	R (L)
— — — avec pin gris	R (PG)
— — — avec peuplier	R (PE)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (SAE)
— — — (plantation de thuya)	(T)
Pinède à pin rouge	R (PR)
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (T)
— — — à thuya (cèdre)	R (T)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — — avec mélèze	R (L)
— — — avec pin gris	R (PG)
— — — avec peuplier	R (PE)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (SAE)
— — — (plantation de pin sylvestre)	(PS)
Cédrière	R (T)
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (T)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — — à mélèze	R (L)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — — à pin gris	R (PG)
— — — à peuplier	R (PE)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (SAE)
— — — (plantation de thuya)	(T)
Mélèzin	R (L)
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	(M/RM)
— — — à épinette noire	(M/RE)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	(M/RE)
— — — à pin blanc et/ou rouge	(M/RPB)
— — — à pin rouge	(M/RPR)
— — — à pin gris	(M/RPG)
— — — à peuplier	(M/RPE)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	(M/RSAE)
— — — (plantation de mélèze européen)	(MEU)
— — — (plantation de mélèze japonais)	(MJ)
— — — (plantation de mélèze laricin)	(MRL)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (F)
— — — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
— — — — — avec thuya	F1 T	F1 T (F)
— — — — — avec sapin	F1 S	F1 S (F)
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	BE	BE (F)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BE	BE (F)
— — — — — avec pin blanc	BPB	BPB (F)
— — — — — avec pin rouge	BPR	BPR (F)
— — — — — avec thuya	BT	BT (F)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	F2 Rs	F2 Rs (F)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
Peuplement avec sapin	Pe S	Pe S (F)
— — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (F)
— — — avec pin blanc	Pe PB	Pe PB (F)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (F)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (F)
— — — avec résineux	Pe R	Pe R (F)
Cédraie à résineux	Cd R	Cd R (F)
Cédraie résineuse	Cd R	Cd R (F)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (F)
— — — — sur station riche	M F1	M F1 (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F2
— — d'essences mixtes	F3
— — plantation	(F)
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB
— — — — — bouleaux blancs	BP
Peuplement mixte	Pe
Cédraie feuillue	Cd F
Cédraie	Cd
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Cd BB
— à bouleaux jaunes	Cd BJ
— à feuillus	Cd F
— à feuillus d'essences intolérantes	Cd F1
— à feuillus d'essences tolérantes	Cd F2
Plantation d'érable à sucre	EHS
— — — — — de peuplier	PeHJ
— — — — — de peuplier	PeHJ
— — — — — de peuplier hybride	PeHJ
— — — — — de tilleul d'amérique	FH AL

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Marécage	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement aréon, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bandes	cb
Coupe partielle par trouées légères	ct
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche uniquement

18.50%	50.99%

ORIGINE

Coupe totale	cT
Brûlis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	e
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (semis)	0-50 cm
30 — —	51-80 —
50 — —	81-80 —
70 — —	81-80 —
90 — —	81-80 —
100 — —	81-80 plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (semis)	30-70 (semis)
90-30 —	30-90 —
90-50 —	50-90 —
90-50 —	50-90 —
90-50 —	50-90 —
100-70 —	70-100 —

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé dominance de feuillus intolérants, inégal en âge, entre l'ur 30 ans et 50 ans, dominance de feuillus tolérants, inégal entre 30 et 50 ans
Vieilleuse inéquienne: Peuplé dominance de feuillus tolérants, inégal en âge, hors certaines autres classes d'âge
Autres: peuplements inégaux en âge de 50 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (0m-3m)	2 (3m-7m)	3 (7m-12m)	4 (12m-17m)	5 (17m-22m)	6 (+22m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	minus
Modérée	31 à 50%	;
Forte	51 à 70 %	!
Abrupte	70 % et plus	!

Superficie minimale de pente: 2 50%
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÉRES

S1E1C1 cp 50 m Q
- S1 — défoliation
- E1 — classe de pente
- C1 — classe d'âge
- cp — perturbation
- 50 — classe de hauteur
- m — classe de densité
- Q — sous groupe d'essences propriétaire d'essences

R C5 cd 60 D1
- R — classe de pente
- C5 — classe d'âge
- cd — perturbation
- 60 — classe de hauteur
- D1 — classe de densité
- — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: MARCEL SIROIS / SIGNATURE: Marcel S.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	1
Unité de gestion	15-1
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	11
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	02
Concessionnaire ou autres	04*
Bassin hydrographique	21600
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	1227
Municipalité	06480*
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1030*
Région écologique	5G
Municipalité régionale de comté	M.R.C. 160 MATANE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne: 1986
Carte forestière { Année de publication: 1987
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/11/86
Déclinaison magnétique: 22° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

	22-G-3		22-G-2
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-B-13	22-B-14		22-B-15
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-B-12	22-B-11		22-B-10

22 B/14 S.O.